

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1981)  
**Heft:** 600

**Artikel:** Entre les lignes : j'ai fini par rencontrer un lecteur heureux  
**Autor:** Baier, Eric  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1012154>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COURRIER

### Assez d'Etat!

Assez d'Etat! C'est ce que nous lirions dans nos journaux bien-pensants si les taux d'intérêts hypothécaires étaient, chez nous, fixés par le Conseil fédéral: «dirigisme, abus d'autorité, manque de souplesse par manque de concurrence», etc., ce ne serait partout qu'une sainte indignation.

Mais, Dieu soit loué, le Conseil fédéral n'a rien, strictement rien à dire dans ce domaine. Les deux premières augmentations d'un demi pour cent ont été décidées par les «grandes banques». La troisième a été le fait de la Banque cantonale de Zurich. La presse nous annonce maintenant la quatrième: «La Banque cantonale de Zurich a décidé d'augmenter de 1/2 %, dès le 1<sup>er</sup> octobre, le

taux de ses hypothèques en 1<sup>er</sup> rang.» Et d'ajouter que le mouvement sera suivi par la grande majorité, si ce n'est la totalité, des banques du pays.

Il suffit donc que les banquiers de Zurich, bien nourris et ventripotents, lâchent un «vent» sonore, que nous transmettent aussitôt les médias, pour que tous nos banquiers se mettent à péter à qui mieux mieux. De la concurrence, base sage et naturelle de notre économie, plus question! C'est la dictature des gnomes de Zurich. Le plus amusant (ou affligeant) c'est de voir tout le peuple suisse courber l'échine, payer — payer en rechignant — mais payer tout de même. Afin que nos banques puissent, l'an prochain, annoncer que leurs bénéfices n'ont augmenté «que» de X pour cent.

Assez de dictature bancaire! A quand la grève des débiteurs hypothécaires?

G.P.

## ENTRE LES LIGNES

### J'ai fini par rencontrer un lecteur heureux

*Qui entre dans ce qu'on appelle toujours après vingt ans d'existence le «nouveau roman», doit savoir qu'il entre en religion. Le lecteur se trouve, dès les premiers mots, agressé et perdu dans un texte complexe et inachevé, il perd le souffle et s'angoisse. Bref, tout sentiment de plaisir semble exclu dans ces lieux où la science littéraire règne comme l'Inquisition.*

*Que faire alors, lorsqu'un écrivain que l'on a aimé, s'engage à son tour dans ces parois escarpées?*

*1. Sans regrets passer son chemin?*

*2. Lire tout de même le mal-aimé en maugréant sans retenue?*

*3. Attendre des jours meilleurs et de nouvelles dispositions d'esprit, soit chez l'auteur, soit chez le lecteur.*

*C'est à cette troisième solution que je me suis fina-*

*lement rallié à propos de l'écrivain suisse émigré aux Etats-Unis, Yves Velan, dont j'ai beaucoup aimé «Je» et pas du tout digéré le dernier livre «Soft Goulag»<sup>1</sup>. Les affinités littéraires sont sujettes à des hautes et basses pressions, dont l'intensité inconsciente vous échappe. Mais voyez plutôt.*

*«Soft Goulag» s'ouvre sur une note («acknowledgment») de l'auteur qui dit tout en peu de lignes:*

*«... le récit se déroule dans un temps futur, sans point de contact avec le nôtre. Ainsi, quelque rapport entre le texte et la réalité non seulement serait inconcevable mais éventuellement bizarre.»*

*Les héros du livre, Ad et Ev, un couple élu parmi plusieurs milliers sortent gagnants lors d'un tirage qui permet au vainqueur de faire un enfant (le contrôle des naissances est en effet strictement surveillé dans l'Etat où se déroule le récit). Tout au long du roman, Ad et Ev reçoivent sans cesse des coups de téléphone émanant de quelque bureaucratie anonyme. Le décor change, le couple élu et célé-*

*bré en grande pompe par les médias prend part à des festivités dont la finalité n'est pas esquissée. Troisième acte, le couple élu, écrasé d'impôts, taxes et autres charges exorbitantes doit vendre son «droit de naissance» pour ne pas disparaître sous le poids de sa dette.*

*Le texte d'Yves Velan baigne intentionnellement dans une atmosphère de «nuit et brouillard» quant au sens du récit, tranchant avec un style de compte rendu factuel, une écriture consciente du poids et de l'impact du moindre mot.*

*L'élément écriture a donc la priorité absolue sur la relation d'une quelconque histoire. Le résultat, pénible, c'est «Soft Goulag»; heureux le lecteur qui se fraye un passage à travers le texte.*

## EN CHAIR ET EN OS

*J'en étais là dans mes démêlés avec «Soft Goulag» lorsque je fus alerté par une petite annonce m'informant de la venue prochaine à Genève de l'auteur (21 mai précisément).*

*L'écrivain parla de son œuvre, ce fut un régal. Etonnant contraste entre une lecture aride et désespérante et un exposé oral aussi clairvoyant. La voix d'Y. V. avait le timbre tranchant mais humain de ces orateurs dont chaque mot est un événement. Elle vibrait du besoin de convaincre et de communiquer, au-delà des mots, le sens d'une présence au monde. Y. Velan nous racontait que son texte était né dans «Allerton Park» (Illinois) lors d'une promenade très banale. Une évidence s'était alors imposée à lui: l'intime conviction que le contrôle des naissances, s'il devenait la norme, produirait une société d'où la conscience même de l'oppression devrait disparaître, par conséquent tuer toute littérature. Cette bureaucratie du contrôle des naissances irait de pair, selon Y. Velan, avec la volonté délibérée d'arrêter la croissance. Une telle stratégie*

<sup>1</sup> Ce retour au roman d'Yves Velan rappellera peut-être quelque chose à nos fidèles lecteurs: nous nous arrêtons en effet à «Soft Goulag» dans le premier numéro de l'année 1978 (DP 435, 5.1.1978). Une occasion de tester nos premières impressions (Réd.).

reviendrait à étouffer tout désir, dont la croissance n'est en définitive qu'une des manifestations. Cette matière pour un roman allait s'amonceler dans la tête de l'auteur pendant plusieurs années. Il chercherait même à s'en débarrasser, mais en vain. Alors, il décida d'écrire le livre, mais sans cesser de résister, à tel point d'ailleurs qu'aujourd'hui encore le récit lui semble être d'un autre.

Et finalement, c'est cet incroyable barrage contre soi-même qui rend l'œuvre d'un abord difficile. C'est le récit d'un long périple intérieur, comparable à l'effort mythologique de Thésée pour sortir du labyrinthe de Cnossos.

Comme un sommet qu'on n'atteindrait ni la première, ni la deuxième fois, la lecture de «Soft Goullag» passe par des échecs successifs, mais quelle joie alors au troisième assaut de regarder derrière soi l'abîme vaincu.

E. B.

## NOTES DE LECTURE

### Le travail fantôme

Le mérite, historique dans l'histoire des idées, d'Ivan Illich, c'est d'avoir créé une critique de gauche de la surconsommation.

Car les rôles critiques ordinaires avaient été partagés. A gauche, malgré une tradition idéologique faisant rêver d'une société d'abondance, l'accent est mis dès maintenant sur les risques physiques d'une production industrielle à croissance infinie: épuisement des ressources mondiales, atteinte à la biosphère, etc., bref les thèmes popularisés par le Club de Rome. A droite, la critique portait sur l'extension des services, les abus de la prise en charge par l'Etat-Providence, offensive qui passe par le détournement des restrictions budgétaires: Reagan, Thatcher, Otto Fischer, Groupements patronaux, même combat.

Illich s'est attaqué, et avec quelle vigueur, aux institutions étatiques ou para-étatiques, non pas celles

qui sont depuis longtemps dans le collimateur de la critique de gauche: Armée, Police, Justice, mais les institutions jugées porteuses d'espoir: école, médecine, média. Attaques d'Illich visant souvent juste au nom du refus de dépendre des experts et dispensateurs du savoir, mais aussi en raison du gaspillage et de la faible efficacité marginale des coûts toujours croissants de ces institutions.

Illich, dans son dernier essai, s'efforce de franchir une nouvelle étape critique. Il analyse le travail «occulte» (expression bien meilleure que celle qu'il a pourtant retenue, de travail «fantôme»). Jusqu'ici l'idéologie marxiste qualifiait ce travail sommairement comme «reproduction des forces de travail». Les milieux féministes ont mieux décrit son apport, non rétribué, à l'économie industrielle, fourni avant tout par les femmes.

Mais cette distinction entre le travail rétribué, salarial et le travail non rétribué est aux yeux d'Illich non éclairante; elle conduit à de faux débats, du genre: faut-il payer le travail non salarial, tel celui qu'accomplit la femme?

Illich développe une nouvelle distinction à l'intérieur du travail non rétribué: qu'est-ce qui est travail obligatoire pour jouir des biens de consommation: travaux ménagers, études imposées, self-service assuré par le client, transport et montage par l'acheteur de produits préfabriqués, et qu'est-ce qui est, en opposition, travail de subsistance (Illich réinvente le terme «vernaculaire» qui désignait en latin toute subsistance qui se faisait au foyer)?

Ainsi, dit Illich, dans une civilisation moins commercialisée, hommes et femmes travaillaient en commun à des activités de subsistance. Même les travaux réservés aux femmes révélaient un savoir-faire exceptionnel.

D'où une nouvelle croisade illichienne, contre la colonisation du temps libre.

\* \* \*

Des essais d'Illich, «Le Travail fantôme»<sup>1</sup> n'est pas le plus stimulant: il y a chez Illich abus dans l'utilisation de recherches fragmentaires (sur la langue, le haut moyen âge, par exemple) qu'il

incorpore à sa démonstration par une sorte d'égocentrisme intellectuel.

Mais le livre est à verser à l'immense dossier de la gestion du temps libre. Il est vraisemblable que la société s'oriente vers des possibilités de choix plus variées que l'opposition travail de subsistance - «travail colonisé». Le self-service, le bricolage (au sens supérieur du terme), le travail à temps partiel pour se consacrer à des tâches librement décidées, c'est une manière possible de choisir une façon de vivre moins dépendante. La subsistance au sens d'Illich, le «vernaculaire», tourne trop vite au rouet ressuscité, à la poterie et au jardin potager. Non que ces exercices ne soient enrichissants. Mais le choix des possibles, des choix, est plus vaste.

A. G.

<sup>1</sup> Aux Editions du Seuil, Paris 1981.

## SIGNES

### Zurich: le foyer de la révolte

Signes précurseurs de nouvelles tensions à Zurich, la liste des logements vacants publiée au début de juillet dans la Feuille d'avis des logements (Städtischer Wohnungsanzeiger):

Logements d'une pièce: une vingtaine, dont le loyer oscille entre 410 et 1097 francs si l'on ne tient pas compte d'un logement pour personnes âgées à 273 francs.

Logements d'une pièce et demi: une dizaine de 570 à plus de 1177 francs.

Logements de deux pièces: une vingtaine de 596 francs (avec travaux de conciergerie) à 1465 francs.

Logements de deux pièces et demi: une vingtaine entre 893 et 1813 francs.

Pour les logements familiaux (quatre pièces et plus) il faut compter deux à trois mille francs.

Précisons que la cuisine n'est pas comprise dans le calcul des pièces indiquées!